

NOTE EXPLICATIVE du doc. « Evolutions_BP_LJSM_janv-à-sept-2017 »

(Présentation au CA du 29/09/2017)

Le document « Evolutions_BP_LJSM_janv-à-sept-2017 » présente l'évolution des ajustements financiers du Projet « Les jeunes s'en mêlent », du dernier avenant signé avec l'ANRU (mars 2017) à aujourd'hui.

Le **tableau bleu** donne les éléments inscrit dans l'avenant 2.

Le **tableau jaune** donne les éléments validés par le CA du 08/04/2017 dans le cadre du rapport sur la cohérence territoriale du Projet.

Sur la ligne Habitat jeune, le CA a reconnu un besoin en PIA supérieur au PIA disponible. Il a été décidé que le rapport remis à l'ANRU présente un besoin en PIA égal au PIA disponible. Néanmoins, en fonction de l'évolution des opérations, le PIA sera réajusté au regard des prétentions des MO reconnues.

Le **tableau vert** donne les éléments validés le CA du 30/09/2017 à savoir :

- La reconnaissance du CSC de l'Airvaudais Val du Thouet comme maître d'ouvrage de l'action 4.1 coté Gâtine et l'attribution de 10 000€ de PIA sur les 21 500€ disponible pour l'action gâtinaise.
- La fusion des enveloppes 3.6 et 3.7 dans le but de reprendre l'objectif abandonné par le Grenier de Py dans le cadre de l'action Campus rural de Projet. Ainsi le PIA restant de l'action 3.6 (moins les dépenses réalisées en PH1) est reporté en 3.7, en investissement.

Le **tableau saumon** donne l'actualité physique et financière du Projet à savoir :

Dans son courrier du 18 septembre 2017, la CCPG demande au CA du 29/09/2017 :

- L'abandon de l'opération Résidence Habitat jeune de Secondigny
- Le report du PIA de l'opération HJ de Secondigny (122 298€) sur l'investissement de l'action 2.1
- Le fléchage de 90 253.37 € de PIA dans le volet investissement de l'action 2.1 Maillage, pour l'espace de Ménigoute
- La reconnaissance de la commune de Ménigoute comme Maître d'ouvrage de l'investissement de Ménigoute
- Le fléchage de 62 000€ de PIA dans le volet investissement de l'action 2.1 Maillage, pour l'espace de Secondigny

- La reconnaissance de la CCPG comme MO de l'investissement de Secondigny

L'abandon de l'opération Résidence Habitat Jeune de Secondigny, s'envisage de plusieurs façons :

1. La possibilité au MO de l'HJ d'atteindre le PIA prétendu :

→ Parcours vert sur le fichier Excel

COMMUNES	PIA prétendu en avril	PIA disponible CA avril	Redistribution PIA Secondigny	PIA disponible
BOCAGE	1 594 374,00 €	1 545 020,80 €	49 353,20 €	1 594 374,00 €
GATINE	298 255,00 €	290 852,02 €		
COULONGES	172 844,00 €	168 553,84 €	4 290,16 €	172 844,00 €
SECONDIGNY	125 411,00 €	122 298,18 €		
Tiny House	190 000,00 €	185 064,68 €	4 935,32 €	190 000,00 €
TOTAL	2 082 629,00 €	2 020 937,50 €	58 578,68 €	1 957 218,00 €

Dans cette hypothèse le reliquat disponible est de le **63 719 €**

2. Le financement des antennes de Ménigoute et Secondigny du Campus rural de projets de la CCPG

→ Parcours rouge sur le fichier Excel

Si report du PIA 5.1 Secondigny dans sa totalité (122 298€) il reste 5 615,37 à financer par la CCPG